

que c'était une émission de très mauvais goût, une satire—c'était évidemment, un programme satirique.

Le sénateur Denis: Il y en a trop qui ne sont pas sérieux.

Le sénateur Asselin: Oui, mais, évidemment, il faut toujours laisser aux gens la liberté personnelle de penser et de juger. Est-ce que cette réalité canadienne doit être, dans votre esprit, reflétée autrement que par ces programmes satiriques que nous avons? J'ai bien l'impression que vous pouvez admettre que, si un poste de radio, sur le plan information, parle de certaines tendances politiques, que cela entre dans les cadres de la Loi du CRTC. Je ne pense pas que l'on puisse formuler de plaintes à cet égard. Mais, est-ce que, dans votre esprit, il ne serait pas mieux de faire un cadre, de ne pas passer cela sous des programmes satiriques, mais de se limiter à l'information, de se limiter au dialogue, au «panel» de télévision, plutôt que de laisser cela sous cette forme critiquée par le sénateur Langlois?

M. Juneau: Encore une fois, sans me prononcer au sujet de ce programme en particulier, je répondrai d'abord à l'aspect positif de votre question. Nous nous sommes très souvent prononcés officiellement au CRTC, officieusement, et j'ai donné un grand nombre de conférences, de discours—j'en fais continuellement. Mes collègues, surtout le vice-président du CRTC, font la même chose. Je pense que le thème principal du CRTC c'est l'importance de la radiodiffusion, non seulement de Radio-Canada, mais l'importance de la radiodiffusion au Canada, pour aider les Canadiens à se connaître mieux les uns les autres; que les Francophones connaissent les Anglophones, et vice versa; que les gens de l'Ouest connaissent mieux les gens des Maritimes; que l'on connaisse mieux les Esquimaux et les Indiens; que l'on connaisse mieux les néo-Canadiens, etc., de façon à ce qu'on ait un pays capable de mieux se développer et de survivre dans le monde actuel, et de mieux se développer dans le monde actuel qui est très compétitif.

Le sénateur Denis: De l'unité.

M. Juneau: C'est ce que je pense, ce que je dis en d'autres termes. Nous avons exprimé notre opinion à plusieurs reprises, à savoir que cela ne doit pas se faire en essayant d'imposer à tout le Canada une pensée uniforme. Nous tentons de penser aux Francophones, aux Québécois, exactement, au mode de pensée des gens de l'Ouest, ou de penser aux gens des Maritimes, au mode de pensée des gens de Toronto.

Je me suis déjà fait sermonner là-dessus par le sénateur McElman, et je partage sa philosophie à ce sujet. Le CRTC a essayé de défendre une conception de l'unité nationale faite d'une circulation de plus en plus intense de sentiments et d'idées de toutes les parties du pays, et non pas de l'imposition de modèles qui viennent de Toronto, de Montréal, ou d'Edmonton, etc. Mais, une fois qu'on a un tel modèle, nous croyons, nous, qu'il faut les travailler intensément. Il faut avoir une politique vigoureuse dans ce sens. On n'y fait pas une politique d'uniformité. Mais, on y fait une politique d'unité, basée sur la reconnaissance de cette diversité.

Alors, je pourrais, si ça vous intéresse, vous envoyer un très grand nombre de textes du CRTC là-dessus, y compris la décision du 31 mars 1974 où nous parlons longuement de cette question-là.

Le président suppléant: Est-ce qu'on pourrait avoir le texte?

M. Juneau: Oui. On vous fera parvenir à chaque membre du comité, ou à chaque membre du Sénat, si vous le voulez, une copie de cette décision.

Le sénateur Langlois: A chaque membre du comité, ça suffit.

M. Juneau: Ceci dit, monsieur le sénateur, je pense qu'il serait regrettable d'établir comme politique qu'on ne doit pas—

Le sénateur Asselin: Comme cadre.

M. Juneau: D'établir comme directive réglementaire, ou même officieuse, qu'on ne doit pas se servir de la fiction, du divertissement, de la chanson, de tout ce qui n'est pas purement nouvelle d'information pour arriver à l'objectif qu'on discute,—je pense que ce serait dommage. Il se peut fort bien qu'un programme satirique soit désagréable ou excessif, ou de mauvais goût, mais, parce qu'un programme en particulier est jugé, peut-être par un grand nombre de gens, comme étant de mauvais goût, il serait regrettable, semble-t-il, de mettre de côté la technique de la satire, ou la technique de la fiction. Je pense que ce serait regrettable.

[Traduction]

Le sénateur Thompson: Monsieur le président, tout d'abord, je ne suis pas membre du Comité. De plus, étant associé dans une station de radio, j'ai pu voir à l'œuvre la direction ferme de M. Juneau et je le respecte énormément pour les décisions qu'il a prises.

Il me semble que ce soit une question de langue française, puisqu'il s'agit d'une émission télévisée sur le réseau français. Je ne l'ai pas vue, mais j'en ai lu rapidement la transcription.

Monsieur Juneau représente l'ensemble du Canada. J'ai aimé la façon dont il a répondu aux critiques du Comité sénatorial, parce que ce qui vaut pour les stations francophones vaut également pour les stations anglophones. Le comité a vu si je comprends bien—même si cela n'est pas apparent dans le procès-verbal de sa réunion précédente ou dans ce qu'a dit le sénateur Langlois à la Presse anglaise—la préoccupation du sénateur Langlois a trait à la ligne de conduite générale. Il me semble s'inquiéter en général des éditoriaux de Radio-Canada de langue française pour le séparatisme.

D'autre part, s'il était question d'une émission en particulier et du goût de cette émission, je ne suis pas d'accord avec les critiques. Je crois que c'est très sain, et pour se conformer à l'article 3 de la loi, je crois qu'une façon de protéger et d'enrichir notre société est de pouvoir se moquer de ses travers.

En Angleterre, aujourd'hui, une discussion très saine se poursuit au sujet du traitement de la Reine, pour savoir s'il est trop élevé. Il est très sain, à mon sens, de se demander si on a bien fait de payer son passage en avion pour les Bahamas et cette discussion très virile est relancée par un député d'Écosse à chaque fois qu'il est question de crédits versés à la Reine. Le journal *Punch* et un certain nombre d'autres, je crois, contribuent à la diversité de l'Angleterre en défiant la Reine ou la Chambre des Lords et se moquant d'elles.

Je crois que l'un des maux les plus fréquents chez les hauts fonctionnaires, les sénateurs et certains autres est la suffisance. Nous devrions pouvoir accepter les critiques, la